

# Plus que jamais, d'autres choix européens

Denis Durand

Le premier acte du gouvernement Raffarin en matière économique aura été de confirmer l'intention, manifestée par Jacques Chirac pendant la campagne présidentielle, de remettre en cause l'objectif d'équilibre budgétaire en 2004 figurant dans le « programme de stabilité » établi à la fin de l'année dernière par Laurent Fabius en application du « Pacte de stabilité et de croissance ». Cet épisode souligne le poids des institutions européennes dans la politique nationale. Ainsi, la politique monétaire est unique depuis l'introduction de l'euro au premier janvier 1999, les politiques budgétaires sont assujetties au Pacte de stabilité après l'avoir été aux « critères de convergence » et les politiques industrielles, des revenus, de la concurrence sont placées sous la surveillance sourcilieuse de la Commission européenne.

Pourtant, la crédibilité du Pacte de stabilité est déjà bien atteinte, pas seulement à cause de la France. Les déficits allemand et portugais s'approchent dangereusement de la limite des 3 % fixée par le Pacte, mais le Conseil des ministres des finances européens a refusé de reprendre à son compte les réprimandes proposées par la Commission contre ces pays. Avec la France et l'Italie, voilà donc quatre économies, dont les trois plus grandes de la zone euro, que le Pacte de stabilité plonge dans l'embarras. Il est donc tout à fait possible, compte tenu du poids de ces pays dans les institutions européennes, qu'un arrangement soit finalement trouvé pour alléger quelque peu les contraintes du Pacte de stabilité.

Cela suffirait-il à rendre des marges de manœuvre à la politique économique ? Le croire serait oublier que le dispositif économique européen a

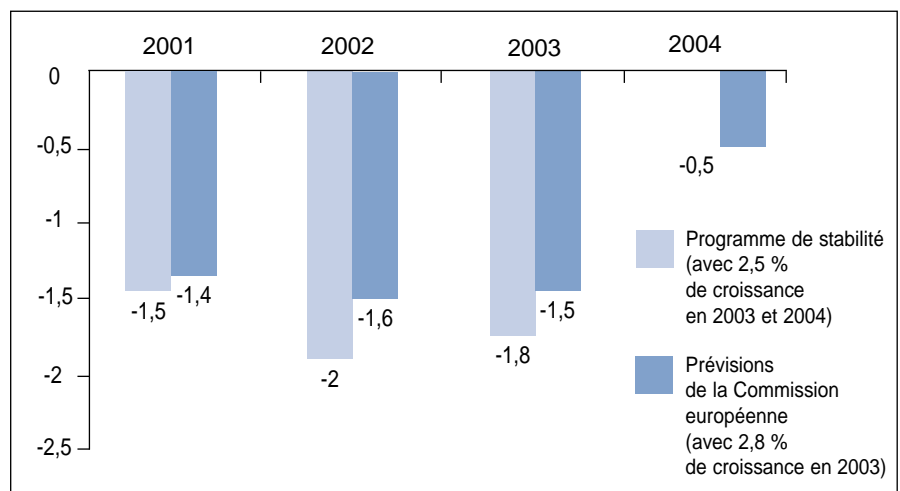
toute une cohérence. Toutes les dispositions du traité de Maastricht ont pour but de renforcer l'attractivité des places financières européennes pour les capitaux internationaux en quête de rentabilité. La pièce essentielle de l'ensemble est la monnaie unique, conçue comme une arme de guerre économique contre le dollar. L'indépendance de la Banque centrale européenne, sa focalisation sur la « stabilité des prix » et le pacte de stabilité lui-même visent d'abord à cela.

Il n'y a pas de danger que la droite s'avise de porter atteinte à cette logique. Le gouvernement ne remet d'ailleurs en cause ni l'objectif final du Pacte (des comptes publics « proches de l'équilibre ou en excédent »), dont l'échéance serait seulement repoussée de quelques années, ni la politique de la Banque centrale européenne. Bien plus, le programme budgétaire de la droite ne fait en réalité que refléter l'esprit même du Pacte de stabilité, puisqu'il est axé sur des allègements d'impôts pour les entreprises, les détenteurs de grosses

fortunes et les titulaires de hauts revenus.

De son côté, le Parti socialiste, dans la logique de l'adhésion donnée par Lionel Jospin aux objectifs du sommet de Barcelone, s'en tient à l'engagement de respecter l'échéance de 2004 pour atteindre l'équilibre des comptes publics. Reste à expliquer comment il envisage de concilier cet engagement avec son programme (diminution de moitié de la taxe d'habitation, baisse de la fiscalité indirecte, allègement des cotisations sociales patronales, mais aussi « priorité à l'hôpital public »...). Plusieurs de ces dispositions ne figurent pas dans le programme de stabilité établi par le gouvernement Jospin à la fin de l'année dernière, qui laissait subsister un déficit de 0,5 % du PIB dans ses prévisions pour 2004. Or, les prévisions de la Commission européenne, pourtant fondées sur une hypothèse de croissance plus forte que celle du programme de stabilité, suggèrent que l'objectif aurait de toute façon été difficile à atteindre.

Déficit des administrations publiques en France selon le gouvernement Jospin et selon les dernières prévisions de la Commission européenne (pourcentage du PIB)



Ce serait plus facile avec une croissance plus forte, égale ou supérieure à 3 %, mais il n'est pas au pouvoir d'un gouvernement de décréter un taux de croissance (1), d'autant qu'un obstacle de taille se présente : la Banque centrale européenne. L'institution de Francfort se prononce clairement en faveur du programme ultralibéral défendu par le patronat et les marchés financiers : réduction des dépenses publiques, liberté totale de licenciement accordée aux chefs d'entreprise, pressions sur les salaires (la BCE a lourdement marqué sa « préoccupation » devant la grève des salariés allemands de la métallurgie), privatisation plus ou moins rampante des institutions de sécurité sociale... Elle soutient qu'en l'absence de telles mesures toute croissance supérieure à 2,5 % dans la zone euro ne peut qu'engendrer de l'inflation, et elle fait planer sur les gouvernements européens la menace d'une hausse de ses taux d'intérêt au cas où l'activité dépasserait cette limite.

On ne peut donc pas compter sur la Banque centrale européenne, dans sa configuration actuelle, pour aider à la mise en œuvre d'un programme social, si peu marqué à gauche soit-il. Le programme du Parti socialiste reconnaît, jusqu'à un certain point, cette difficulté, puisque l'une de ses propositions prévoit que « la Banque centrale européenne prendra en compte l'emploi et la croissance dans ses interventions ». Une politique monétaire plus souple, capable de stimuler la croissance en cas de ralentissement conjoncturel ? Habituellement associée à la proposition d'un « gouvernement économique » européen, cette idée fait assez largement consensus, depuis une partie de la droite jusqu'à des forces qui se réclament parfois d'une gauche radicale (2). Elle soulève cependant deux questions.

La première question est institutionnelle et juridique. Si cette proposition est un simple souhait, elle risque de peser assez peu face à une Banque centrale européenne jalouse de son indépendance. S'il s'agit d'inscrire l'emploi et la croissance dans les objectifs formels de la politique monétaire unique et donc dans le statut de la BCE, cela supposerait une renégociation du traité de Maastricht : ce n'est pas ce qu'indique la formulation prudente et peu contraignante du programme socialiste. Ses auteurs continuent apparemment

d'acquiescer au tabou d'une politique monétaire axée sur la recherche d'une « crédibilité » aux yeux des marchés financiers.

La deuxième question est économique et politique. Une banque centrale plus encline à la modération en matière d'inflation suffirait-elle à faire prévaloir l'exigence de créations d'emplois, de formation des travailleurs, de maîtrise par tous des nouvelles technologies informationnelles ? Sûrement pas, si les normes en vigueur sur les marchés financiers continuent de s'imposer aux banques, aux compagnies d'assurance, aux entreprises et aux gouvernements. On le constate d'ailleurs aujourd'hui : l'assouplissement de la politique monétaire, appliqué avec détermination dès le début de l'année 2001 aux Etats-Unis, plus timidement ensuite en Europe, a certes évité un effondrement de la Bourse, et relancé les placements financiers et immobiliers ; il n'a pas beaucoup allégé les charges financières pesant sur les entreprises car, dans tous les grands pays industrialisés, les taux d'intérêt à long terme, ceux qui pèsent sur les investissements, ont au contraire plutôt eu tendance à remonter depuis le 11 septembre.

Une politique prenant au sérieux le défi d'une réponse à la crise sociale et politique créée par la dégradation de l'emploi (30 % des chômeurs auraient voté Le Pen le 21 avril !) ne peut donc pas s'intéresser seulement au réglage macroéconomique de la conjoncture. En convergeant avec les mobilisations sociales contre les licenciements et la précarité, elle doit aussi s'attacher à influencer les milliers de décisions économiques qui se prennent chaque jour dans les entreprises et dans les institutions financières, pour commencer à créer les conditions économiques et financières d'une sécurité d'emploi et de formation pour tous. Cela implique, face aux marchés financiers qui orientent sélectivement les financements vers les placements porteurs de la rentabilité maximale pour les détenteurs de capitaux, de commencer à faire prévaloir une sélectivité toute différente des crédits. Par exemple, les bonifications sélectives d'intérêt, permettant de baisser les charges financières pour les entreprises qui développent l'emploi et les nouvelles technologies, ont fait la preuve de leur efficacité (3). Coupler le mécanisme des bonifica-

tions d'intérêt avec un soutien spécifique de la Banque centrale européenne aux banques qui distribuent des prêts à ces entreprises créerait un cadre de politique économique donnant réellement la priorité à l'emploi et à la croissance réelle, utilisant l'ensemble des instruments de la politique économique en vue d'inciter les entreprises et les institutions financières à orienter les ressources financières en fonction de nouveaux critères d'efficacité économique et sociale.

Dans un tel contexte, une remise en cause radicale du Pacte de stabilité deviendrait économiquement viable, car le nouveau comportement des acteurs économiques pourrait converger avec une politique de relance concertée des dépenses publiques susceptibles de répondre à la fois aux besoins urgents de la population et d'élever l'efficacité de l'économie nationale et européenne : dépenses d'éducation, de santé, de recherche, en faveur du logement social...

L'objectif d'une renégociation du traité de Maastricht, et la remise en cause radicale du Pacte de stabilité s'inscriraient ainsi dans une autre conception de la construction européenne, capable de faire reculer la domination des marchés financiers, ouverte à une perspective de codéveloppement pour les 300 millions d'habitants de la zone euro comme pour leurs voisins du Sud et de l'Est et porteuse d'une identité politique forte dans les luttes sociales et politiques à venir. ■

1. Voir Yves Dimicoli, « Les programmes économiques des candidats », dans le précédent numéro d'Economie et Politique.

2. Voir par exemple Dominique Plihon, « L'euro pour toute politique », *Le Monde diplomatique*, février 2002, ou le manifeste des Économistes européens pour une Politique alternative en Europe, « Une politique économique contre la récession et la polarisation en Europe, propositions pour combattre le vide idéologique et l'impuissance publique », décembre 2001, ou encore Heiner Flassbeck, « L'euro, c'est bien, c'est le dispositif monétaire européen qui est mauvais », *Frankfurter Rundschau*, 9 novembre 2001.

3. Voir le cinquième rapport de la Commission européenne sur les prêts bonifiés de la Banque européenne d'investissement aux PME, et les commentaires d'Alain Morin à ce sujet, dans ce numéro.